

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 4

Artikel: Piqûres d'abeilles bénéfiques
Autor: Caillas, Alin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067483>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de deux kilomètres autour du foyer de l'infection), le déplacement des colonies, des essaims, ruchettes de fécondation, reines est strictement interdit.

Ainsi, chers amis apiculteurs, si cette loi vous procure des avantages matériels équitables, elle vous constraint cependant à assumer certaines obligations n'ayant d'autre but qu'assurer une apiculture saine et prospère.

Doudin.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

PIQÛRES D'ABEILLES BÉNÉFIQUES

Chacun craint les piqûres d'abeilles, et même je crois la majorité des apiculteurs. Aussi est-il d'usage de s'en préserver, dans la mesure du possible, en utilisant des masques, des gants et de la fumée.

En ce qui concerne cette dernière, utilisée depuis des temps immémoriaux, on pense, on dit et on écrit que sous l'influence de cette fumée, d'où qu'elle provienne, les abeilles se gorgent de miel, ce qui les empêche d'utiliser leur aiguillon.

Je ne pense pas que cette explication soit exacte, car si cela était vrai, toute abeille enfumée ne devrait pas piquer. Or il n'en est pas ainsi. Je crois que les éléments de la combustion d'une matière quelconque ont une action calmante sur le comportement du système nerveux de l'abeille, d'où son efficacité. Dans le « Dompt-Abeille » que j'ai mis au point voici déjà pas mal d'années, j'ai renforcé le pouvoir de la fumée de telle sorte que l'on peut tripper les abeilles les plus agressives presque sans coup férir.

Il m'est arrivé de traiter ainsi des abeilles particulièrement agressives muni pour tout costume d'un seul slip. Et de n'avoir pas été piqué.

Cependant, s'il est agréable de poursuivre une opération apicole en toute quiétude, il y a des cas où la piqûre d'abeille doit être recherchée comme un moyen thérapeutique encore peu ou pas connu de la foule anonyme.

Cela s'appelle l'apipuncture, et c'est un moyen de guérison qui est employé à l'étranger, alors que nos médecins, dans leur grande majorité, ignorent jusqu'au nom de ce moyen de guérir particulièrement efficace.

On sait à quelles maladies cela s'applique. Aux rhumatismes, à l'arthrite, à l'arthrose, et en général à tous les inconvénients dérivant de l'arthritisme.

J'ai justement reçu, voici peu de temps, le témoignage d'un de mes vieux amis suisses qui a utilisé la thérapeutique que je préconise depuis des années et qui me paraît suffisamment significative.

Voici donc un extrait de cette lettre, écrite par un chirurgien-dentiste qui, dans notre pays ami et voisin, porte le nom de docteur.

« En octobre 1969, lors d'une visite que je fis à Locarno à mon médecin, celui-ci, à la suite d'une examen radiographique, a diagnostiqué une arthrose de l'articulation fémorale. J'avais, du reste, des douleurs depuis deux mois. Le médecin me parle d'opération. Je refuse et il me prédit alors un avenir sombre, m'envoie à Baden pour des bains qui ne m'ont fait aucun bien.

» Bref, je continue à souffrir pendant tout l'hiver et l'été 1970. Bains sans résultat.

» Je marche péniblement avec une canne. Et ce n'est que ce printemps (1971) que j'ai essayé de me faire piquer à la hanche, tous les deux jours, par 3 ou 4 abeilles.

» Les douleurs ne diminuent pas, mais au contraire il y a une forte réaction, ceci jusqu'à la fin juin où je m'absentais dix jours (j'avais eu des piqûres pendant un mois).

» Dès mon retour, je pus poser ma canne d'invalidité et faire chaque matin une petite promenade au cours de laquelle, chaque jour, je cueillais de 3 à 4 abeilles et me faisais piquer l'avant-bras. Ceci pendant vingt jours.

» Depuis, fini. Je n'ai plus rien senti, ni arthrose, ni rhumatismes. Le toubib (médecin) en est resté pantois.

» C'est bien une preuve patente de tout ce que vous avez écrit sur le traitement par piqûres directes. »

Je pense que cette attestation, venant d'un docteur, a une grande importance, car elle confirme ce que la plupart des apiculteurs savent, mais que les médecins et le grand public ignorent, c'est que le venin d'abeilles a une action très efficace sur les rhumatismes, l'arthrite, l'arthrose, maladies réputées inguérissables par la Faculté, mais que ceux qui n'hésitent pas à se faire piquer au bon endroit apprécient comme il convient.

Mais je ne voudrais pas terminer cet article sans faire quelques remarques :

1. Ce traitement de choc ne peut être entrepris sur une tierce personne sans un avis médical. L'apiculteur ne peut prendre le risque de faire piquer, dans son rucher, un patient quelconque, sans savoir s'il est ou non allergique aux piqûres. En cas d'allergie grave, le remède pourrait être pire que le mal.

Dans ce cas, il existe une spécialité pharmaceutique, peu répandue, qui peut être administrée sous contrôle médical.

Entre nous, c'est moins efficace que la piqûre directe. Ce remède, c'est du venin dilué, en ampoules, l'« Apivène », qui existe aussi en pommade.

2. Jusqu'à nouvel ordre, ce traitement direct est donc plutôt réservé aux apiculteurs et à leurs relations, non allergiques. Et il faut bien remarquer que pour être efficace la piqûre ou les piqûres doivent se faire au niveau de la douleur. A la hanche, si c'est une affection de cet organe, au bras, au genou, etc. Pas n'importe où.

3. Il faut procéder avec circonspection. Commencer par une ou deux piqûres, au bon endroit, puis augmenter progressivement, en tenant compte des réactions du patient. Ne jamais dépasser une dizaine de piqûres, au grand maximum, et au besoin observer un temps d'arrêt s'il se produit une réaction trop violente.

Je sais bien que ce n'est pas toujours agréable de se faire piquer, parfois sur des endroits particulièrement sensibles de son individu. Mais qui veut la fin veut les moyens.

Et je pense qu'entre une opération chirurgicale à la hanche, comme cela était prévu dans l'exemple rapporté ci-dessus, et quelques piqûres parfaitement anodines de nos abeilles, il n'y a pas à hésiter. D'autant que le résultat est garanti.

*Alin Caillas, 2, rue Saint-Gilles, 78 Bois-d'Arcy.
(« Abeilles et Fleurs »)*

Variétés

BONJOUR M. SCHNEIDER DE SEPTFONTAINES

Septfontaines !... Un nom qui fleure bon le terroir de la « douce » France ! D'Yverdon, vous montez vers Sainte-Croix ; à L'Auberson, c'est le poste de douane, et vous voilà sur un vaste plateau jurassique, où s'étale Pontarlier, ville de garnison, très ouverte et aérée. De là, sur la route d'Arbois, vous atteignez Levier, où un indicateur de direction vous invite à couper vers l'Est, en plein pâturages ; vous trouvez un modeste village campagnard, qui a gardé son aspect typique du pays agricole de la France. De vastes pâturages où paissent de plantureuses montbéliardes, les fumiers près des fermes où grattent les poules, quelques installations de